

# PUM 2050

Mémoire de l'association régionale *Ski de fond Montréal*  
déposé à l'OCPM



Photo : Ville de Montréal

Photos: arr. Le Sud-Ouest. Bilan de la mise en oeuvre du PPU Griffintown



Pixabay jorisamonen



Pixabay Alexandr33



Pixabay 647980



Ski de fond Montréal

Date du dépôt du mémoire : 1<sup>er</sup> octobre 2024

Par Stéphane Mélançon

Président du CA de l'association régionale Ski de fond Montréal

## LETTRE DE TRANSMISSION

Montréal, 19 septembre 2024



Mme Francine Simard  
Présidente de la Commission  
Consultation - PUM 2050  
Office de consultation publique de Montréal

**Objet:** Consultation sur le plan d'urbanisme et de mobilité 2050 (PUM 2050)  
Mémoire de l'association régionale *Ski de fond Montréal*

Madame,

Il nous fait plaisir de vous transmettre le mémoire de l'association régionale Ski de fond Montréal à cette importante consultation publique sur le plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal.

Cordialement,

Stéphane Mélançon  
Président du CA de l'association Ski de fond Montréal

p.j. **Mémoire incluant les annexes 1**

Nom du fichier: *2024-09-19 PUM 2050-Mémoire de Ski de fond Montréal.pdf*

**ANNEXE 2 - Diaporama (Fichier distinct)**

Nom du fichier: *2024-09-14 PUM 2050 Annexe 3 Diaporama-Ski de fond Montréal.pdf*

## Mémoire de l'association *Ski de fond Montréal* Consultation publique intitulée : PUM 2050

### Introduction

La Ville de Montréal a mandaté l'Office de consultation publique de Montréal de tenir une consultation publique sur le plan d'urbanisme et de mobilité 2050 de la Ville de Montréal, plus simplement intitulée - *PUM 2050*.

La consultation publique sur le PUM 2050 est l'occasion pour l'organisme régional Ski de fond Montréal de faire entendre les préoccupations et les aspirations de ses membres.

Ski de fond Montréal regroupe des Montréalais qui pratiquent le ski de fond en milieu urbain. Les membres sont autant des skieurs récréatifs que des skieurs compétitifs de tous les niveaux. À chaque hiver, Ski de fond Montréal offre aux citoyens de Montréal de passer l'hiver en restant actif et en pratiquant le ski de fond. Plus de 2000 jeunes et adultes montréalais sont initiés au plaisir de la glisse. Les finales régionales des Jeux du Québec, le programme Sport-Études et le développement d'une équipe de compétition sont au nombre des accomplissements.



Photo : Ski de fond Montréal

### Historique

La pratique du ski à Montréal remonte à plus d'un siècle. En 1870, un pionnier du ski de fond, un Norvégien, monsieur Birch, entreprend en solitaire une expédition entre Montréal et Québec.

Le ski de fond fait son apparition à Montréal. L'année de l'inauguration du mont Royal en 1876, on rapporte que des skieurs sillonnaient déjà les pentes. Le Montreal Ski Club Inc. est fondé en 1904. Le ski est pratiqué autant par des immigrants scandinaves que par des gens fortunés.



Photo : Archives de la Ville de Montréal

De nos jours, le ski de fond est accessible à tous et dans différents parcs de la Ville. La Ville de Montréal estime qu'il y a près de 200 000 Montréalais qui pratiquent le ski de fond. Certains le pratiquent à Montréal et d'autres fréquentent les centres de ski de fond de la Montérégie, des Laurentides ou de l'Estrie.

Dans ces régions, on y trouve plusieurs écoles de ski et des clubs de compétition. À Montréal, on compte quelques écoles de ski dont les Amis de la Montagne, Guêpe et Ski de fond Montréal.

Depuis la pandémie, on constate un engouement de la population pour le ski de fond. La pratique de cette activité sportive en pleine nature jouit d'un grand intérêt également auprès des Montréalais issus de l'immigration. Ces derniers composent quarante pour cent de la population montréalaise et il importe de les initier au plaisir de la glisse.

### L'hiver en ville

Vivre en ville l'hiver peut parfois paraître rébarbatif. Le froid, l'humidité, les corridors de vent, les plaques de glace et les bancs de neige peuvent rendre l'environnement hostile. En contrepartie, l'hiver offre de multiples activités de glisse, des paysages emblématiques, des occasions de modeler l'environnement, une luminosité et des sonorités uniques. L'enjeu est de ne plus subir l'hiver mais d'en tirer profit.



Photo : Ski de fond Montréal



Photo : Ville de Montréal



Photo : Oslo <https://www.flickr.com/photos/>

La planification urbaine aurait avantage à intégrer l'hiver et à valoriser ses aspects. Les projets sont bien souvent élaborés uniquement pour la saison estivale. L'hiver est habituellement évacué des réflexions. Or, les constructions et les aménagements auraient avantage à prendre en considération les opportunités offertes par la saison froide. La pratique d'activités hivernales telles la marche, le ski de fond, le patinage ou la glisse procure de nombreux bienfaits aux citoyens. Apprivoiser l'hiver, c'est possible. L'hiver est une saison qu'il est possible d'apprécier lorsqu'on a appris à pratiquer des activités extérieures.



Photo : Ski de fond Montréal



Photo : Ski de fond Montréal

### **Montréal, ville nordique**

Assumer et valoriser sa nordicité, voilà un enjeu qui est pratiquement absent de la réflexion présentée. Il est question ici d'aller au-delà du déneigement et des normes de construction.

Ces dernières années, on a assisté à des initiatives hivernales intéressantes : illumination particulière de certaines rues, animation, aménagements de parcs pour la pratique d'activités de glisse. L'émergence de ces initiatives aurait intérêt à être intégrée dans une vision à long terme de l'aménagement de Montréal. **Quel milieu de vie souhaitons-nous avoir en hiver ?**

Montréal est une ville nordique où la neige recouvre le sol pendant plus de deux mois et transforme l'utilisation de l'espace public. Des patinoires apparaissent dans des parcs, des sentiers de ski sont tracés, certains lieux s'illuminent, et certaines ruelles demeurent enneigées. Également, le mobilier urbain est retiré, plusieurs chalets de parc sont fermés, certains sentiers ou escaliers sont fermés, certains lieux sont désertés alors que les pentes de glissades sont bondées.

Mieux vivre l'hiver implique de développer le potentiel de cette saison. **Lors de projets d'aménagement d'espaces publics et de parcs, une perspective hivernale doit émerger des divers documents utilisés par l'arrondissement ou par la Ville Centre.**



Photo : Ski de fond Montréal

## Commentaires de Ski de fond Montréal du document du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050

**Objectif 6.2** Renforcer la résilience et le contact avec la nature dans les lieux de la vie collective.

L'association Ski de fond Montréal est d'accord avec l'Objectif 6.2 Renforcer la résilience et le contact avec la nature dans les lieux de la vie collective.

Dans le texte de la page 129 (objectif 6.2), il est mentionné :

- que l'on doit *concevoir les lieux de la vie collective* **pour les quatre saisons**,
- de *rehausser la biodiversité dans les espaces insuffisamment végétalisés*,
- de *valoriser les opportunités* **de plein air urbain**,
- de miser sur le développement de **la résilience saisonnière** pour que les lieux de vie collective **embrassent l'hiver** et toutes les autres saisons permettant ainsi aux Montréalaises et les Montréalais de **profiter**, notamment, **de la nordicité urbaine**.

Nous sommes pleinement en faveur de ces orientations. L'hiver fait partie prenante de notre milieu. Il n'est pas souhaitable d'aménager la ville en ne considérant pas la saison hivernale et le changement des saisons. Pour permettre aux citoyens d'assumer la nordicité du territoire, il est primordial de concevoir la ville au gré des saisons !

Plusieurs organismes et citoyens militent pour que ces orientations soient intégrées dans les plans directeurs de divers projets depuis plusieurs années.

Voici une brève liste des organismes qui ont demandé que ces orientations sur l'hiver y soient intégrées lors de consultations publiques antérieures ou lors de demandes faites directement à des élus :

- l'association régionale Ski de fond Montréal,
- la Fondation du Grand défi Pierre Lavoie,
- Montréal physiquement active,
- la Coalition sur la problématique du poids,
- Plein air interculturel,
- l'association récréative Milton Parc,
- Ski de fond Québec,
- Nordiq Canada,
- Skimco junior,
- Les amis du parc Meadowbrook,
- Pente à neige,
- Sports loisirs île de Montréal,
- Vivre en Ville,

- Les amis du parc Angrignon,
- etc.

### Références :

Divers consultation publiques dont la Consultation fait par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports (en 2018) - *Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028: Créer des initiatives de design actif*

[https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=6877,143024408&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](https://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=6877,143024408&_dad=portal&_schema=PORTAL)

Avec l'objectif 6.2, nous osons espérer que davantage de parcs seront équipés de refuges chauffés et munis de centre de location et de prêts d'équipement de plein air (patins à glace, traîneaux, skis, raquettes).

Des projets comme la patinoire réfrigérée de *l'Esplanade Tranquille* située près du 85 Ste-Catherine Ouest est un excellent exemple de résilience et de la réappropriation de la nordicité des lieux.

Soulignons aussi le meilleur entretien des pistes de ski de fond que l'on observe au parc Angrignon et dans le Grand Sud-Ouest de l'île.

Ces deux exemples sont des pas dans la bonne direction pour permettre aux citoyens et aux familles de profiter de l'hiver.

**Objectif 6.1 Augmenter l'offre de lieux de la vie collective en fonction des vulnérabilités locales et des besoins (page 124)**

### **Corridors verts (page 125)**

Dans le document du PUM, à la page 125, il est indiqué qu'il y a six grands corridors verts à implanter.

Lors de l'aménagement de ces corridors verts, il faut s'assurer de les aménager au gré des saisons. Selon nous, la Ville **ne doit pas céder à la demande de citoyens d'implanter un Réseau express vélo (REV)** dans un corridor vert. Selon nous, les corridors verts ne devraient pas être conçus pour recevoir un grand débit de vélos. Le corridor vert devrait être utilisé avec une priorité aux piétons qui observent la nature et des cyclistes de type familial roulant à faible vitesse.

### Doit-on déneiger les corridors verts?

Les sentiers dans les corridors verts sont habituellement dépourvus d'un système de drainage.

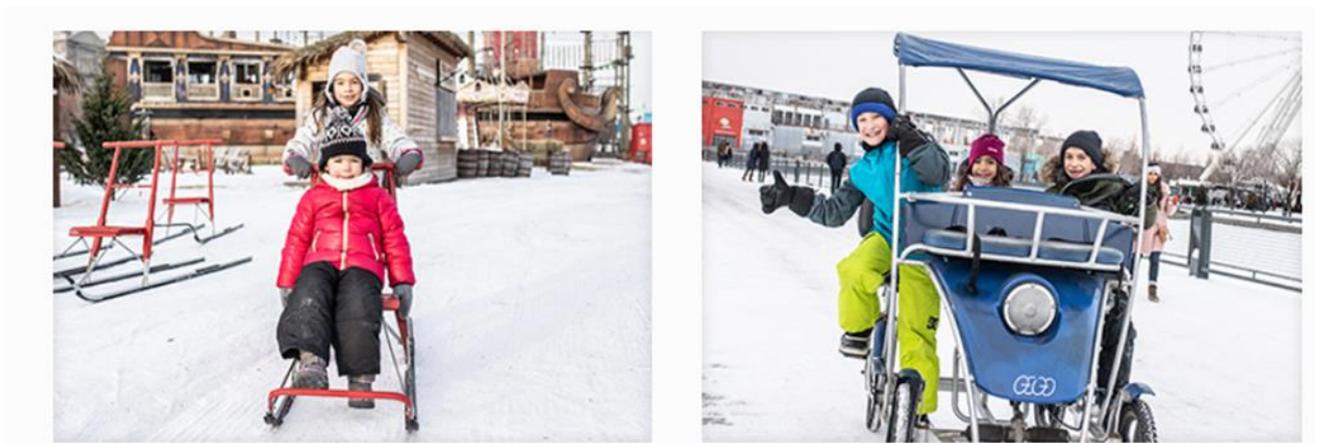
Nous considérons qu'un entretien d'un sentier avec des sels de déglacage pour permettre la circulation à vélo en hiver n'est pas un aménagement compatible avec la vocation d'un corridor vert et encore moins lors de l'aménagement d'un corridor de biodiversité. **Voir annexe 1.**

Il est préférable d'entretenir les sentiers dans les corridors verts et les parcs sans utiliser des sels de déglacage. L'agence Parcs Canada, du long du canal Lachine, utilise un entretien sans sel de déglacage pour créer un sentier blanc lorsque la météo le permet. La Société du Vieux Port de Montréal entretient aussi son chemin principal comme un sentier blanc lorsque les conditions le permettent.



Crédit photo: Parcs Canada

<https://parcs.canada.ca/lhn-nhs/qc/canallachine/activ/hiver-canal-winter/sentier-hivernal-winter-trail>



Sentier blanc - Vieux-Port;  
Crédit photo : Marc Cudia, Groupe Écorécréo

## **Orientation 8** Accroître la place de la nature et de la biodiversité urbaine (page 162)

Nous sommes d'accord que "*Montréal doit tout mettre en œuvre pour assurer la conservation à long terme des bois, des friches et des milieux humides et hydriques.*"

Il y a plusieurs espaces verts institutionnels sur l'île de Montréal. L'association Ski de fond Montréal considère que ces lieux, qui sont pour la plupart des espaces verts exceptionnels, doivent rester des propriétés collectives.

Dans ces espaces, il est possible d'aménager des espaces favorables à la biodiversité et pendant l'hiver, ces espaces offrent la possibilité de tracer des pistes de ski de fond et des sentiers blancs.

L'association Ski de fond Montréal considère que la cible de 10% indiquée dans le *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* (janvier 2015), dont le document du PUM 2050 y fait référence (à la page 162 du PUM 2050), devrait être augmenté.

Nous proposons, pour le territoire de l'agglomération de Montréal, un pourcentage de 17%. La cible du territoire terrestre de la Ville de Montréal devrait par conséquent être plus élevée que le 10% indiqué dans le PUM 2050.

Voici une liste non exhaustive d'espaces verts à prévoir une plus grande biodiversité et l'occasion de mettre des aménagements hivernaux.

- parc du golf Meadowbrook,
- golf de l'île des Soeurs,
- futur parc nature de la falaise Saint-Jacques,
- futur parc nature de la cour Turcot,
- corridor de biodiversité entre la cour Turcot et le fleuve (en passant par le parc Angrignon et l'Institut Douglas,
- du long du canal Lachine,
- espace vert appelé *parc des vestiges de l'Expo 67* situé à la cité du Havre,
- le parc de Dieppe situé à la cité du Havre,
- un lien vert du long de la rue Marc-Cantin entre Verdun et la Cité du Havre,
- le Vieux Port,
- etc.



Golf Meadowbrook,  
Photo: Les amis du parc Meadowbrook

**Objectif 5.3** Accroître l'espace réservé aux infrastructures vertes drainantes, à la canopée et au verdissement. (page 109)

Nous sommes d'accord de l'augmentation de la canopée et la mise en place d'infrastructures vertes drainantes.

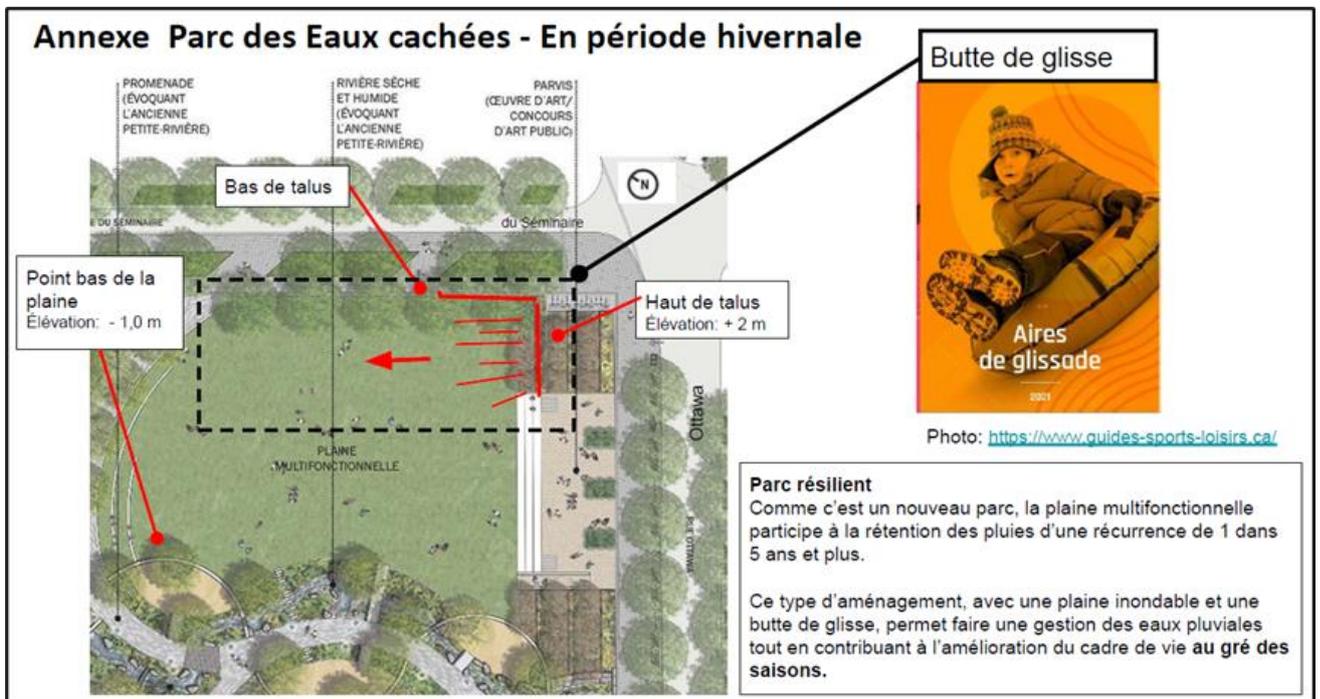
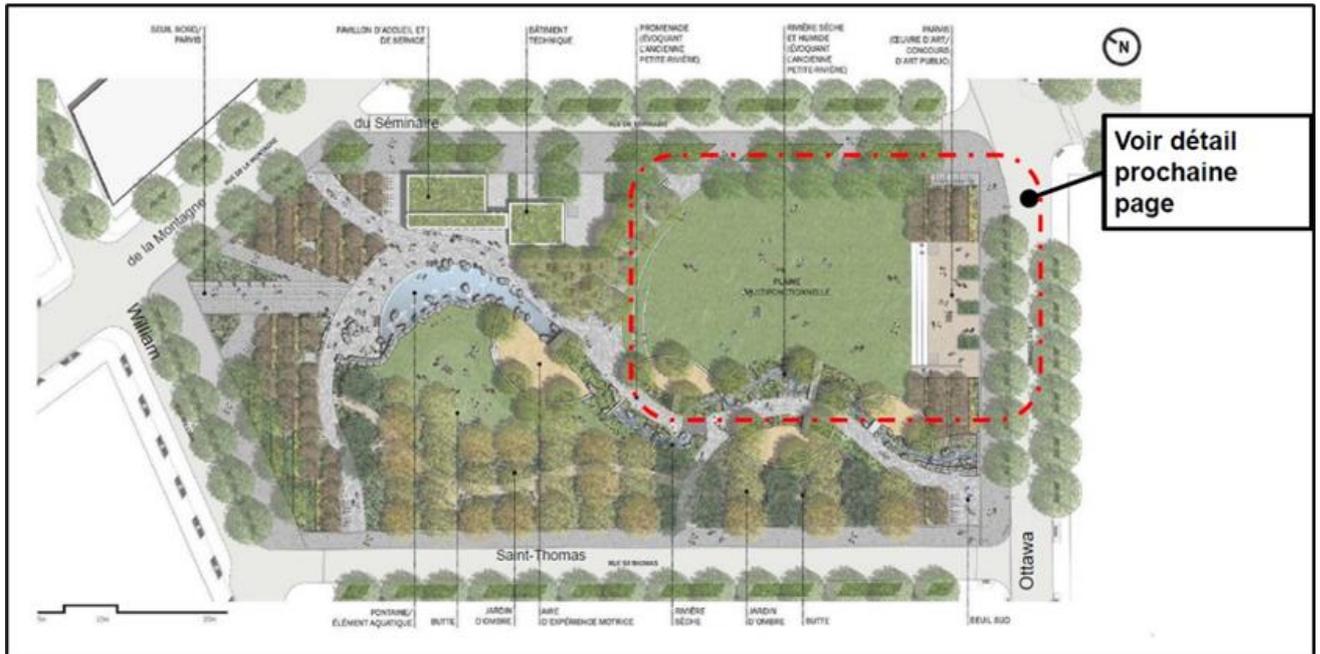
Utilisation 4 saisons des parcs "éponges"

Trop souvent, la saison hivernale est oubliée lors de la conception de parcs. Ironie pour une ville nordique : la grande majorité des chalets de parcs de la Ville de Montréal ne sont pas conçus pour l'hiver. Au mois d'octobre, la ville ferme la plupart des chalets des parcs. Nous croyons qu'il est important d'aménager les parcs au gré des saisons.

Nous recommandons, lors de la conception des parcs "éponges", de prévoir une petite butte pour permettre aux enfants de faire de la glissade dans la plaine multifonctionnelle. Il est aussi recommandé de prévoir un point d'alimentation électrique de 220 V et une borne-fontaine pour permettre l'enneigement avec de la neige de culture.

Ci-dessous, vous voyez une proposition de faire un aménagement hivernal au futur parc des Eaux cachées dans le quartier Griffintown

## Futur parc des Eaux cachées - Croquis



## **Objectif 2.2 Favoriser une intensification urbaine adaptée au contexte en consolidant les ressources du quotidien.**

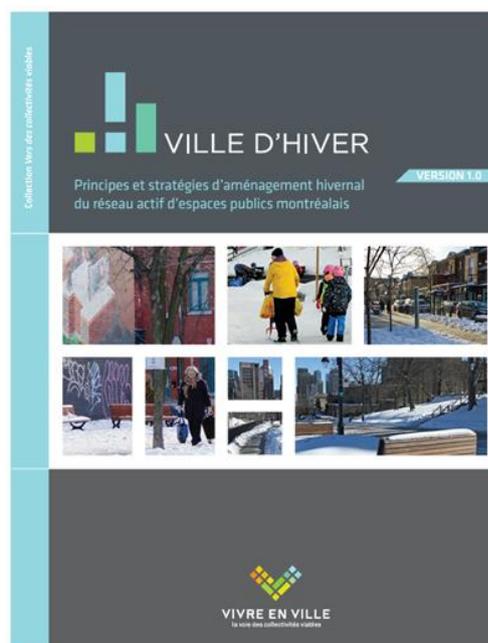
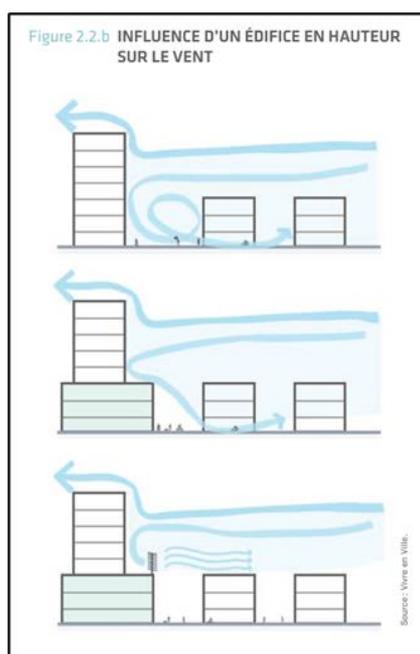
### **Limiter les corridors de vent**

Lors de constructions en hauteur, une étude de la géométrie des bâtiments est essentielle pour concevoir des espaces publics agréables au gré des saisons. Nous trouvons qu'il est important que les notions sur les corridors de vent et du document *Ville d'Hiver - Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais*, de l'organisme Vivre en Ville soit intégrés dans le plan d'urbanisme et de mobilité.

Voici un extrait du document de Ville d'hiver portant sur l'effet du vent.

*“La forme de la ville bouleverse les mouvements des masses d'air. [...] Considérant l'incidence du vent sur le confort perçu, il vaut mieux éviter que le cadre bâti de projets où la densité souhaitée nécessite de construire en hauteur ne génère un facteur éolien dans les espaces extérieurs à vocation hivernale.*

*À cet égard, doter les édifices en hauteur de basiliaires permet de rabattre la masse d'air sur le toit des étages inférieurs du bâtiment plutôt que dans l'espace public. Bien que cette technique protège la base de la tour, le vent s'engouffre toutefois plus loin dans l'espace public. Il y aurait donc lieu d'étudier différentes configurations de basiliaires afin de définir des normes efficaces contribuant à diminuer les corridors de vent.”*



**Réf. Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais (page 16)**

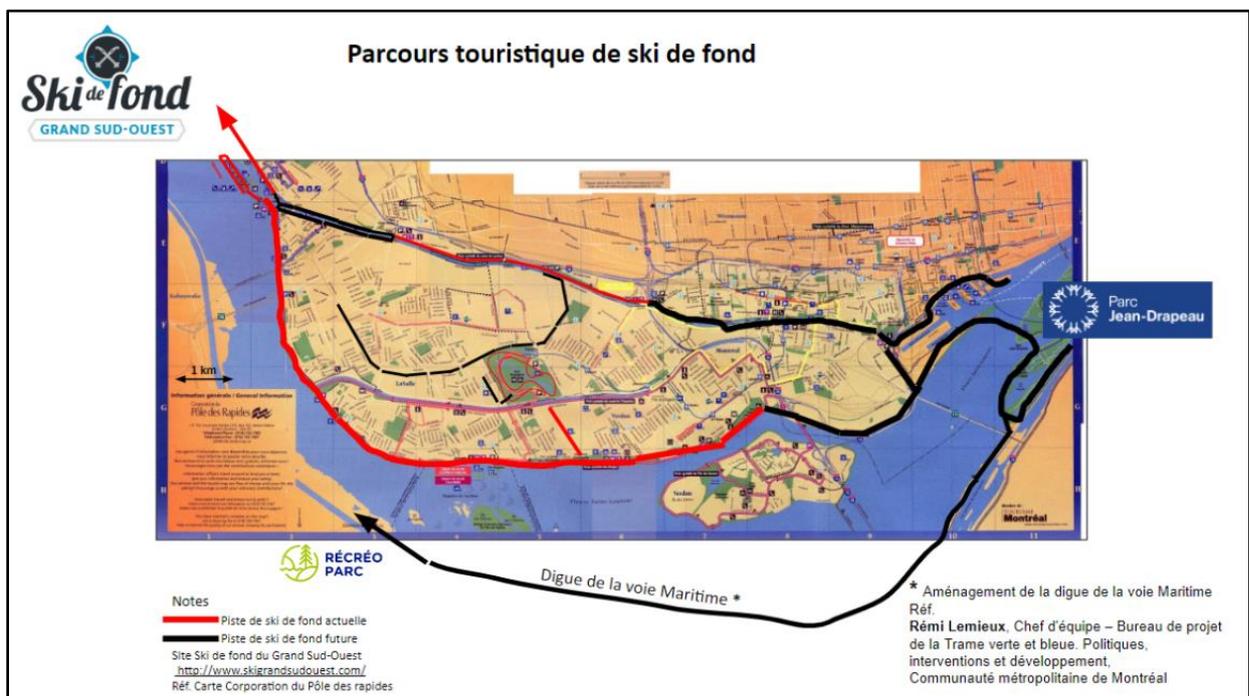
**[https://vivreenville.org/media/809652/VEV\\_Mtl\\_ville\\_hiver\\_LR.pdf](https://vivreenville.org/media/809652/VEV_Mtl_ville_hiver_LR.pdf)**

## Transport actif hivernal



photo: Pixabay pasja1000

Le déplacement actif des citoyens doit tirer profit de la saison froide. **Étant donné le peu d'impact du traçage d'un sentier blanc et d'une piste de ski de fond, il est envisageable d'établir des axes de déplacements saisonniers sur des terrains publics.**



**Figure 2: Parcours touristique de ski de fond du Grand sud-ouest**

La mise en place de corridors skiables et de sentiers blancs permettront aux citoyens de se déplacer à ski ou à pied. Déjà, le sentier de ski de fond du Grand sud-ouest relie le parc Summerlea (55e avenue à Lachine), jusqu'au parc Arthur Therrien à Verdun (21 km).

De même, la prolongation d'une piste de ski de fond le long du canal Lachine entre Lachine et le Vieux Port pourrait facilement étendre le domaine skiable de plusieurs quartiers du sud-ouest de l'île de Montréal. Cette connectivité avec le Vieux-Port permettrait de créer un véritable corridor de **transport actif en ski de fond**.



Réf. Ville d'hiver, de Vivre en ville

**La neige doit être considérée comme une ressource et non comme un déchet.** La stratégie de déneigement du chemin Olmsted adoptée par l'équipe d'entretien du mont Royal est un exemple intéressant où la neige est récupérée pour garnir le sentier de ski de fond. La surface est skiable jusqu'à la mi-avril.

Le damage d'un sentier occasionne moins d'impact que son déneigement. En laissant la neige au sol, on offre une protection naturelle contre le gel en plus d'éviter l'utilisation d'abrasifs. De plus, après un épisode de gel-dégel, il est possible de mouler la neige glacée pour en faire une surface meuble qui est sécuritaire pour la marche.

Avec de l'équipement approprié, il est possible de conditionner les surfaces même après un épisode de gel-dégel. Actuellement, il n'y a qu'une seule machine ayant cette capacité à Montréal. Et, c'est au mont Royal qu'elle se trouve. Cette dameuse est utilisée par l'équipe du mont Royal. Cette dernière est un leg de la Coupe du monde de ski de fond qui a eu lieu en mars 2016.



Photo : Ski de fond Montréal



### Changements climatiques

Il devient évident que les changements climatiques ont un impact sur la saison hivernale avec l'augmentation des périodes de redoux. La planification doit considérer ce contexte de changement et privilégier des aménagements et des installations durables. De nouvelles références et de nouvelles pratiques doivent être étudiées puis adoptées. La récupération de neige, la production de neige de culture ou l'utilisation de surface synthétique permettent d'étendre l'offre d'activités hivernales.

Sans vision à long terme de la saison hivernale, il y a un risque que l'hiver en ville devienne de plus en plus pénible. Les changements climatiques altèrent la qualité de vie en ville et compromettent la pratique de diverses activités hivernales : marche, raquette, ski, patinage. Ski de fond Montréal affirme qu'il est temps de réviser la manière d'aborder l'hiver pour en faire une saison souhaitable.

**De décembre à avril, la sécurité, la qualité et l'accessibilité des aménagements constituent un enjeu majeur.** Doit-on limiter le nombre de lieux de pratique pour en augmenter la qualité? Quelles sont les habitudes que les citoyens devront changer ?

### **Objectif 1.3 Soutenir l'usage du vélo au quotidien, en toutes saisons, pour l'ensemble de la population (page 24)**

Nous sommes d'accord qu'une partie du réseau cyclable est accessible en hiver. Notons toutefois que le déneigement de sentiers dans des parcs et dans les corridors verts ou parcs linéaires impacte directement la possibilité de faire du ski de fond en ville.

**Ci-dessous un extrait de trois organismes au sujet du ski de fond urbain.**

Extrait du document **Ville d'hiver**, de l'organisme *Vivre en ville*.

« *La rareté des espaces linéaires et enneigés en continu rend d'autant plus précieuses les occasions de pratiquer le ski de fond en ville. Le réseau de vélo d'hiver doit donc être complémentaire et parallèle au réseau de ski de fond afin de proposer une variété d'activités pour faire bouger dehors et rejoindre une plus grande variété de publics cibles.* » Extrait de **Ville d'hiver** p.27, de Vivre en ville (2018).

---

**Extrait d'une lettre de Pierre Lavoie, cofondateur du Grand Défi Pierre**

**Lavoie**, datée du 20 novembre 2021- Consultation de l'OCPM: Ancien hôpital Royal-Victoria

« *Le ski de fond est une activité pour tous puisqu'il se pratique à tout âge. Ce sport complet permet de profiter des joies d'hiver, une saison où on l'oublie souvent d'être actif.* »

---

**Extrait du mémoire de Montréal Physiquement active.**

**Consultation de l'OCPM: Projet de ville 2050**

#### 4. Équité urbaine et inclusion

« *Il est important de se le rappeler : l'activité physique est un des meilleurs moyens d'inclusion pour les populations vulnérables et les infrastructures de mobilité active contribuent à réduire les inégalités de façon plus générale en donnant accès aux opportunités et aux ressources tout en soutenant la participation sociale.* »

[...]

#### 5. L'hiver

« *D'autre part, il convient de concevoir des installations polyvalentes, simples d'entretien et transformables au gré des saisons est la clé pour permettre à la population de découvrir une multitude de sports d'hiver et d'apprivoiser le déplacement actif malgré la neige, la glace et le froid.* »



Croquicurl, La Fourche, Winnipeg [How to Croquicurl | The Forks](#)

## Exemple d'aménagement favorable aux sports hivernaux

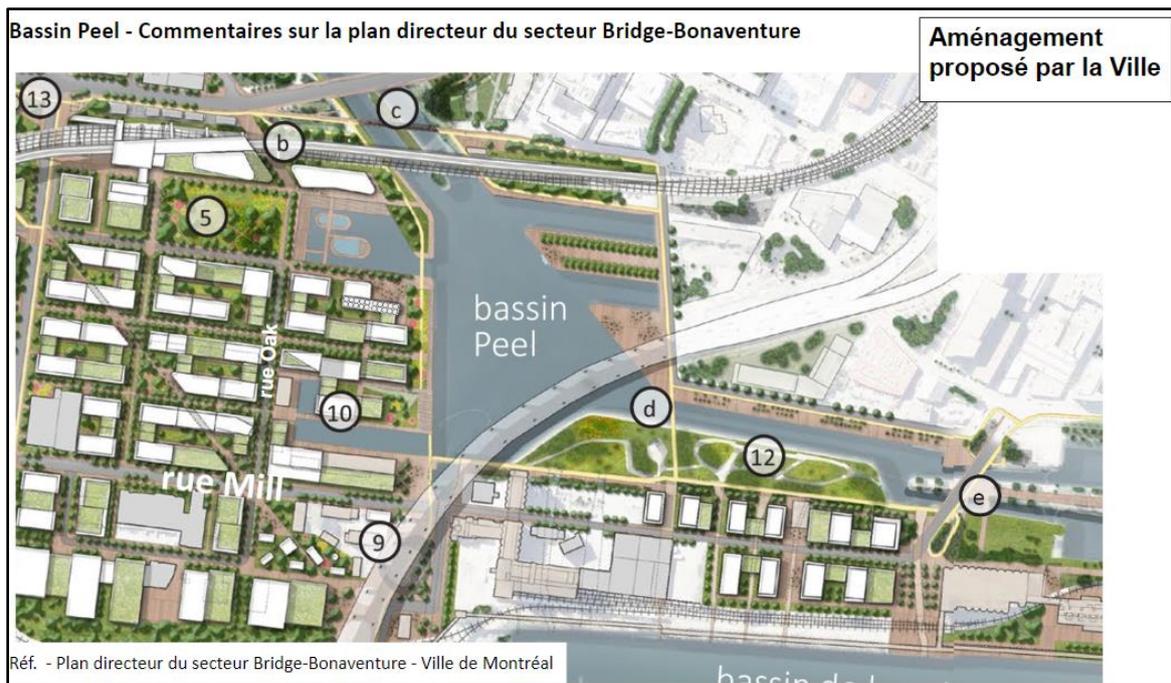


Figure 3 - Aménagement proposé par la Ville dans le plan directeur du Secteur Bridge Bonaventure

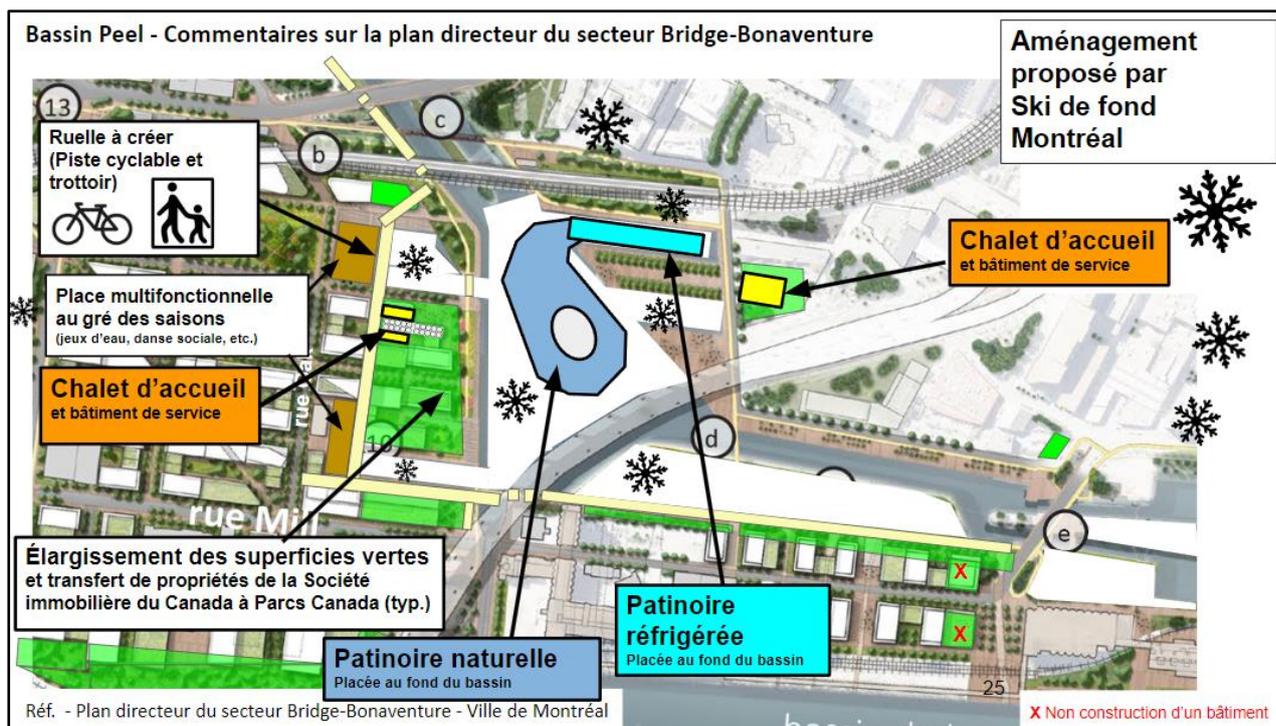


Figure 4 - Aménagement proposé par Ski de fond Montréal - Création d'un pôle hivernal au bassin Peel - Patinoires

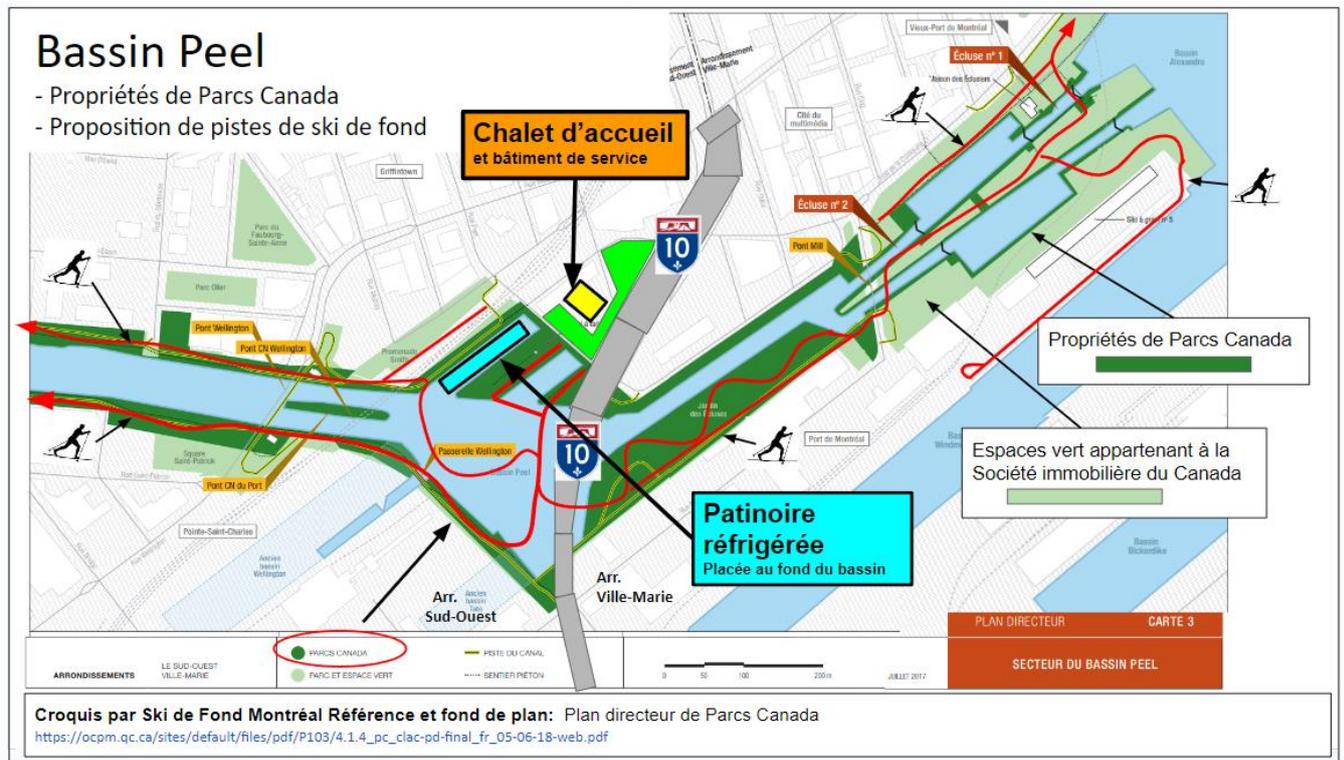


Figure 5 - Aménagement proposé par Ski de fond Montréal - Création d'un pôle hivernal au bassin Peel - Pistes de ski de fond

## Considérer la nordicité de Montréal et créer des espaces verts

*Ski de fond Montréal* trouve qu'il est important que la Ville de Montréal, et les sociétés de la couronne mettent en place des mesures afin que les citoyens puissent embrasser la nordicité de Montréal.

De plus, suite à la conférence de l'ONU sur la biodiversité (COP-15), il est nécessaire qu'un plus grand territoire soit transformé en parcs et réservé à la biodiversité. Les recommandations de la conférence ont indiqué que l'on doit viser une superficie de 30% de territoires protégés.



Photo de Wildflower Farm, Site du Jardinier paresseux  
[Comment installer un pré fleuri - Jardinier paresseux](#)



Photo. Ski de fond Québec

## Recommandations:

Vous trouverez ci-dessous nos recommandations.

**R1:** Nous constatons que la plupart des consultations publiques de l'OCPM sont composées de documents qui ne mentionnent pas la saison hivernale. Nous croyons qu'il est requis d'intégrer la saison hivernale dans les documents présentés lors de consultations publiques par les promoteurs ou par la Ville.

**R2:** Lors de la conception de parcs et d'espaces publics, la Ville doit considérer la saison hivernale.

**R3:** La Ville centre doit inciter les arrondissements, les divers institutions, les gestionnaires du réseau de la Santé et de services sociaux, les sociétés de la Couronne (Parcs Canada, Société immobilier du Canada, la Société du Vieux Port, le Port de Montréal) à aménager et à prévoir de l'animation de leurs propriétés au gré des saisons.

**R4:** Les plans directeurs de la biodiversité, qui sont de la responsabilité de chaque arrondissement, doivent intégrer l'effet des changements de saisons. Ces plans directeurs de la biodiversité, doivent prévoir l'utilisation des espaces verts pour la marche hivernale et le ski de fond. **Voir annexe 1**

**R4:** Nous ne recommandons pas d'implantation d'un réseau express vélo (REV) dans les parcs linéaires, les corridors verts, les corridors de biodiversité, les propriétés de Parcs Canada et de la Société du Vieux Port. Pour enlever les cyclistes roulant à vive allure dans les parcs linéaires, des rues apaisées, avec une géométrie favorable aux cyclistes, devraient être implantées sur la chaussée et non sur l'emprise du parc linéaire.

**R5:** Que l'OCPM intègre **obligatoirement** un volet hivernal dans les consultations publiques futures. Il faudra que le promoteur intègre un volet hivernal à son projet et que les documentations du promoteur considèrent la saison hivernale.

Lors d'ateliers organisés par l'OCPM, un thème sur la saison hivernale devra être prévu. De plus, les formulaires thématiques en ligne de l'OCPM pour permettre aux citoyens de donner leur opinion (*Brefs commentaires*) doivent considérer la thématique de la saison hivernale.

**R6:** Que la Ville de Montréal, dans son plan d'urbanisme et de mobilité 2050 crée une section contenant un **Guide de conception pour la saison hivernale**, comme celle faite par la ville d'Edmonton. Ce guide pourrait s'inspirer des trois documents suivants:

- **Winter Design Guidelines** de la ville d'Edmonton,
- **Ville d'hiver**-Principes et stratégies d'aménagement hivernal du réseau actif d'espaces publics montréalais de Vivre en Ville, et
- le site du **Winter cities Institute**.

[https://www.edmonton.ca/public-files/assets/document?path=PDF/WinterCityDesignGuidelines\\_draft.pdf](https://www.edmonton.ca/public-files/assets/document?path=PDF/WinterCityDesignGuidelines_draft.pdf)

<https://vivreenville.org/villedhiver>

<https://wintercities.com/home/about/>



## En conclusion

Le développement et l'optimisation d'infrastructures pour la pratique d'activités sportives hivernales permettront à Montréal de mieux assumer sa nordicité et de se démarquer sur la scène internationale. Tout comme les images de rues enneigées, le ski de fond en milieu urbain peut contribuer à la signature de Montréal en plus de contribuer à sa qualité de vie.

Le plan d'urbanisme, les plans particuliers d'urbanisme (PPU), les plans de transports,

les plans directeurs de secteurs à requalifier, les plans directeurs de la biodiversité et des divers autres documents définissent la ville de demain. Lorsque ces documents tiennent compte de la saison hivernale, c'est favoriser la résilience saisonnière pour le bien-être de ses citoyens.

Nous constatons l'absence de la saison hivernale dans la plupart des projets de requalification urbaine tel que les futurs quartiers du secteur Bridge-Bonaventure, le futur quartier Namur-Hippodrome, le futur quartier de la Place Versailles, les secteurs situés le long de la rue Jean-Talon (prolongement de la ligne bleue de métro). Ces projets forment de grands projets urbains et définissent le Montréal de demain.

En intégrant la saison hivernale aux aménagements sous la juridiction municipale, sous la juridiction des organismes tels que les universités, de l'ensemble des propriétés du ministère de la santé et des services sociaux, des nombreux autres institutions, des propriétés de la couronne et des propriétés privés nous ferons de ces endroits un milieu résilient et agréable à vivre au gré des saisons.

par: Stéphane Mélançon  
Président du CA de l'association Ski de fond Montréal



Photo: Ski de fond Montréal

# ANNEXE 1

## Lettres d'appui, mémoires ou opinions données lors de consultations antérieures

### Notes

Puisque la présente consultation publique se fait pendant la période des vacances estivales, nous avons su que de nombreuses associations qui sont impliquées dans le sport et le plein air ne présenteront pas de mémoire ni de bref opinions (formulaires thématiques) dans la présente consultation publique du PUM 2050.

Nous avons pris la liberté d'inclure quelques mémoires de consultations publiques antérieures de ses organismes afin que les commissaires puissent mieux comprendre les enjeux d'avoir des infrastructures d'accueil adéquat en période hivernale dans les parcs.

La nécessité d'avoir accès à des lieux d'entreposage d'équipements pour les entreprises privées, les clubs et les associations est primordiale dans l'offre de service qui sera donnée aux citoyens pour faire des activités de plein air au gré des saisons. Ces copies de mémoires (ou extraits) ont été récupérées dans les archives de l'OCPM ou dans les archives de la *Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports* de la Ville de Montréal.

Notons que le surlignage **en jaune** dans les extraits de mémoires a été fait par Ski de fond Montréal. La découpe des textes [...] des mémoires a été faite par Ski de fond Montréal.



Centre sportif

Le Centre sportif de l'École de technologie supérieure a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie au sein de sa communauté, notamment par la pratique de l'activité physique.

Nous voyons d'un très bon œil l'aménagement du parc de Bassin-à-Bois pour en faire un endroit sportif public accessible l'hiver et nous vous proposons quelques suggestions en lien avec ce projet.

D'une part, nous aimerions suggérer à la Ville de Montréal de revoir les plans du pavillon du parc du Bassin-à-Bois afin d'y ajouter un espace de location et de prêt d'équipement. Afin de faire la promotion d'une vie active, il serait très intéressant que les citoyens aient accès à de l'équipement en location.

Un agrandissement du pavillon permettrait également aux nombreux groupes communautaires et sportifs de s'y réunir pour animer le parc au cours des saisons. Il permettrait aussi d'accueillir un organisme qui pourrait offrir des cours de patin ou de ski de fond aux résidents et aux groupes scolaires du quartier.

D'autre part, l'aménagement d'une piste de ski de fond le long du canal Lachine et du Vieux-Port permettrait aux résidents de Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne et Griffintown de découvrir ce sport et d'utiliser la piste comme transport actif. Le ski de fond urbain est un sport relativement peu dispendieux et très accessible. Nous sommes convaincus que cette piste de ski susciterait beaucoup d'intérêt dans le quartier.

Le Centre sportif de l'ÉTS vous encourage donc à la réalisation de ce beau projet. Ces aménagements permettraient de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces du quartier et augmenteraient sans aucun doute l'utilisation hivernale du parc du Bassin-à-Bois ainsi que le parc linéaire du canal Lachine.

Sportivement vôtre,

Danny De Courval, *Responsable du Centre sportif*

1111, Notre-Dame Ouest, 3<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3C 6M8

514-396-8800 poste 7941

[danny.decourval@etsmtl.ca](mailto:danny.decourval@etsmtl.ca)



**PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Boucherville, le 20 novembre 2021

Madame Nicole Brodeur  
Présidente de la Commission

Objet : Lettre d'appui au mémoire de *Ski de fond Montréal*  
Consultation publique de l'OCPM sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria

Madame,

Le Grand défi Pierre Lavoie a toujours eu pour mission de faire la promotion des saines habitudes de vie auprès de la population et de démocratiser le sport en général.

Ayant pris connaissance de la proposition de *Ski de fond Montréal* qui prévoit des infrastructures de ski de fond sur le site de l'ancien hôpital Royal Victoria, nous appuyons l'initiative de cette association.

Le flanc sud du Mont-Royal, près des stations de métro McGill et Peel, est un lieu propice à l'essor du ski de fond. Selon nous, un pavillon accessible à tous sur le site du Royal Victoria faciliterait grandement l'accès des familles aux sports d'été et d'hiver.

Les programmes de ski de fond

- *J'aime l'hiver* de l'association *Ski de fond Montréal*,
- *Plein air interculturel* de l'organisme *Milton-Parc*,
- l'école de ski de fond des *Amis de la Montagne*,
- le club *Skimco junior* de l'association *Ski de fond Montréal* et
- les clubs universitaires de McGill et de l'Université de Montréal

constituent d'excellentes initiatives permettant aux citoyens, peu importe leur âge et leur forme physique, de s'initier au ski de fond sur le Mont-Royal.

Le ski de fond est une activité pour tous puisqu'il se pratique à tout âge. Ce sport complet permet de profiter des joies de l'hiver, une saison où on l'oublie souvent d'être actif.

En appui aux associations ou organismes impliqués dans la promotion du ski de fond sur le Mont-Royal, nous proposons de soutenir le développement du ski de fond en tissant des liens avec ces associations et clubs présents au Mont-Royal et, surtout, de vous accueillir, comme centre partenaire de notre programme *La Petite Expé* (<https://cubesenergie.com/fr/école-primaire-du-quebec/pages/la-petite-expe>) et de vous fournir du matériel gratuit pour enfants de 12 ans et moins, si votre projet voit le jour.

.../2

Ce projet s'inscrit dans notre mission puisqu'il prévoit notamment un centre de location d'équipement sportif.

Pour nous, l'accès aux infrastructures sportives hivernales s'impose puisque la sédentarité constitue un problème qu'il faut absolument résoudre, surtout chez les jeunes. Voilà pourquoi nous appuyons avec enthousiasme le mémoire de l'association Ski de fond Montréal.

Meilleures salutations,



Pierre Lavoie  
Cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie

## A) Consultation de l'OCPM - Ancien hôpital Royal Victoria - 2021

Lettre de Thibaut Hugueny, agent parc et plein air, de l'organisme *Sports loisirs Ile de Montréal*, datée du 4 novembre 2021. Consultation: **ancien hôpital Royal Victoria**



**SPORT et LOISIR  
DE L'ÎLE DE MONTRÉAL**

4 novembre 2021

### INCLUSION DU SKI DE FOND DANS LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT

Sport et Loisir de l'Île de Montréal (SLIM) est un organisme régional, autonome et à but non lucratif qui contribue au développement et à la valorisation du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air sur l'Île de Montréal en soutenant les communautés et les intervenants.

De par notre mission, nous estimons essentiel de reconnaître, aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air pour les clientèles individuelles et de groupes. Nous pensons que le site de l'ancien Hôpital Royal Victoria, du fait de sa proximité au Mont-Royal présente un fort potentiel pour l'aménagement de pistes de ski de fond. Le parc du Mont-Royal étant déjà l'un des lieux les plus prisés des skieur-euse-s de la métropole, il apparaît important de profiter de la réflexion sur le Plan directeur d'aménagement pour planifier, dès à présent, la conception de sentiers tracés qui enrichiront le réseau de ski de fond et qui en faciliteront l'accès depuis la ligne verte du métro. De plus, l'abondance de locaux dont la vocation n'est pas encore établie dans les bâtiments de l'ancien hôpital offre une possibilité de création d'espaces de mise à disposition (locations ou prêts) d'équipements hivernaux de plein air.

L'accès facilité aux lieux et au matériel de pratique garantirait une plus grande adoption de saines habitudes de vie en matière d'activité physique hivernale pour la communauté étudiante, mais également pour les résident-e-s du secteur.

Nos recommandations sont les suivantes :

- La planification d'un espace pour la pratique du ski de fond dans le réseau de sentiers du site de l'ancien hôpital, surtout dans le secteur le plus proche du chemin Olmsted ;
- Une connexion au réseau de sentiers de ski de fond existant ;
- La mise en place d'un ou plusieurs comptoirs de prêt d'équipement de ski de fond, ouverts aux étudiant-e-s et à la communauté ;
- L'implantation d'une halte hivernale, soit à même les bâtiments existants, soit nouvellement construite pour permettre aux personnes pratiquant une activité de plein air de se mettre à l'abri.

Selon nous, les aménagements d'infrastructures hivernales de plein air permettront de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces verts durant la période enneigée et de garantir une meilleure insertion du pôle institutionnel de l'ancien Hôpital Royal Victoria au reste du parc du Mont-Royal.



Thibaut Hugueny, agent parc et plein air

## B) Consultation de l'OCPM - PROJET DE VILLE 2050

### Vers un plan d'urbanisme et de mobilité

L'organisme *Montréal Physiquement active* a présenté un mémoire lors de la consultation Projet de Ville 2050.

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-98\\_Montréal%20Physiquement%20Active\\_Montréal%20Métropole%20en%20Santé\\_1.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-98_Montréal%20Physiquement%20Active_Montréal%20Métropole%20en%20Santé_1.pdf)



Extrait du mémoire de Montréal Physiquement active. Consultation: **Projet de ville 2050**

#### « 1. L'équité urbaine et l'inclusion

Bien que ce soit effleuré dans le Projet de ville, nous désirons dans un premier temps nous assurer que l'équité urbaine sera également au centre des décisions futures. C'est par la mise en place d'aménagements favorables au mode de vie physiquement actif que nous serons en mesure d'améliorer la santé et la qualité de vie des populations montréalaises à risque d'inactivité physique et de sédentarité. Les décisions en matière d'urbanisme ont le potentiel de contribuer à résorber les inégalités et l'exclusion reliées au manque d'accès à des espaces dignes et sécuritaires pour jouer, bouger et aller à l'extérieur. Il est important de se le rappeler : l'activité physique est un des meilleurs moyens d'inclusion pour les populations vulnérables et les infrastructures de mobilité active contribuent à réduire les inégalités de façon plus générale en donnant accès aux opportunités et aux ressources tout en soutenant la participation sociale.

#### 2. L'interconnexion et l'accès aux espaces verts

Avoir des milieux de vie à taille humaine pour l'accès aux biens courants, aux espaces de vie et aux services essentiels est primordial, mais ce type d'interconnexion doit également être transposé pour offrir un accès sécuritaire et convivial aux espaces verts. Bien que les parcs soient des endroits de prédilection pour la pratique du sport, ils ne sont pas toujours accessibles en transport actif, ni même en transport en commun. En enclavant certains quartiers, les autoroutes et le réseau ferroviaire rendent souvent complexe le déplacement. Le développement et l'optimisation des interconnexions entre les différents milieux deviennent alors essentiels afin d'assurer la sécurité, l'équité et l'inclusion. [...]

#### 5. L'hiver

Afin que le mode de vie physiquement actif de la population ne soit pas que saisonnier, il est important de rendre sécuritaires et accessibles les installations permettant la mobilité active pendant la saison hivernale. D'une part, il faut miser sur le déneigement et autres leviers déjà existants. D'autre part, il convient de concevoir des installations polyvalentes, simples d'entretien et transformables au gré des saisons est la clé pour permettre à la population de découvrir une multitude de sports d'hiver et d'apprivoiser le déplacement actif malgré la neige, la glace et le froid. »

---

---

L'organisme *Coalition québécoise sur la problématique du poids* a présenté un mémoire lors de la consultation Projet de Ville 2050.

Vous trouverez l'intégral de leur mémoire au site suivant:

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-19\\_Coalition%20poids.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-19_Coalition%20poids.pdf)



Extrait du mémoire de la *Coalition poids*. Consultation: **Projet de Ville 2050:**

« Aussi, le projet des Ruelles vertes du Regroupement des éco-quartiers et **son équivalent en hiver, les Ruelles blanches**, sont des initiatives inspirantes développées sur le territoire montréalais <sup>39,40,41</sup>. En effet, ces ruelles mettent en place les conditions favorables au jeu libre pour les familles avec :

- un aménagement visant à réduire la circulation automobile et favoriser le sentiment de sécurité;
- la mise en disposition de jeux au sol et de boîtes à jouets communautaires en été, ou encore d'aménagements **tels que des patinoires ou des glissoires en hiver**, font de ces ruelles des espaces de jeu attrayants pour les enfants.

**La Coalition Poids soutient ces différentes initiatives de rues de jeu libre et souhaite que la Ville de Montréal les développe dans l'ensemble de ses quartiers. »**

---

---

La *Société du parc Jean-Drapeau* a présenté un mémoire lors de la consultation Projet de Ville 2050. Vous trouverez l'intégral de leur mémoire au site suivant:

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-27\\_Société%20du%20Parc%20Jean-Drapeau.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P117/8-27_Société%20du%20Parc%20Jean-Drapeau.pdf)



Extrait du mémoire de la *Société du parc Jean-Drapeau*. Consultation: **Projet de Ville 2050**

« Jouant un rôle de plus en plus important dans la vie d'un grand nombre de citoyens, les parcs ont le pouvoir de rassembler les communautés et de raviver notre relation avec la nature.

[...]

Depuis un demi-siècle, les Montréalaises et les Montréalais n'entretiennent plus de relation profonde avec le fleuve alors que la population tend à rechercher un contact avec la nature dans les régions voisines. Or, il nous apparaît essentiel que le fleuve Saint-Laurent soit intégré pleinement à la planification du Plan d'urbanisme et de mobilité. Les espaces publics qui permettent cette connexion à l'eau sont en effet un atout majeur de la métropole, comme en font foi les nouvelles pages urbaines de Verdun et de l'Est.

[...]

La pandémie de la COVID-19, qui frappe le monde depuis 2020, a révélé le rôle crucial des parcs et l'importance de la malléabilité et de la flexibilité de leurs espaces afin de répondre aux besoins collectifs de la population. Le repartage de l'espace et l'adaptation à de nouveaux usages, même éphémères, participent au droit d'occuper un espace public et touchent directement aux principes de justice (sociale et environnementale), d'équité, de diversité et d'inclusion (JEDI).

[...]

Ces réflexions devront servir à identifier les besoins de l'ensemble de la population et des groupes qui la composent. La réglementation future devra non seulement tenir compte de la programmation et de la vie de ces espaces publics, mais aussi du temps, à savoir comment un parc peut être utilisé par une diversité d'utilisateurs et de groupes, jour et nuit, été comme hiver. **En tant que lieux d'appropriation de « l'hivernalité », caractéristique propre à la métropole, les parcs et les espaces publics doivent faire l'objet d'une planification et d'aménagements qui réconcilient la population avec l'hiver et les périodes pluvieuses.** Ce changement de paradigme augmentera, en parallèle, la résilience climatique des milieux.  
»

## **C) Consultation de l'OCPM - École et équipements collectifs dans Griffintown -2020**

Voici un lien d'un mémoire et un extrait des commentaires provenant des formulaires thématiques en ligne au sujet de la construction d'un nouveau pavillon du parc Bassin-à-Bois.

Plusieurs citoyens et organismes ont indiqué, en 2020, qu'il est requis d'avoir un comptoir de prêt et de location d'équipement de plein air et un lieu suffisamment grand pour s'abriter des intempéries. Ce chalet de parc permettra aux citoyens d'utiliser le nouveau parc Bassin-à-Bois et le parc linéaire du canal Lachine en hiver.

Section no 8

Opinion 8.14 – CIUSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (pages 11 et 12 - Recommandation no 1, 2 et 3)  
[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P110/8-14\\_ciusss\\_centre-sud\\_.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P110/8-14_ciusss_centre-sud_.pdf)

Section no 9.3 - **Formulaires thématiques en ligne**

### **Commentaires en ligne - Pavillon**

**Opinion no 3** - Kim Larrivee-Dugas

«Excellente idée.

Arrimer l'architecture au bois présent autour. S'assurer d'avoir suffisamment de salles de bain et de point d'eau. Prévoir un kiosque de location de patin et un petit café et la possibilité de faire des marches de produits locaux sur le toit. Prévoir des haut parleurs pour faire jouer de la musique de Noël ou du temps des fêtes et suffisamment d'électricité pour ajouter des lumières de Noël. S'assurer d'un éclairage suffisamment pour le patin de soir. Alimenter à l'énergie solaire à l'aide de panneaux »

**Opinion no 4** - Adrienne Blattel de *Plein air interculturel*, de l'association récréative Milton Parc

«Bonjour, est-ce que ce pavillon pourra également servir au ski de fond? Il pourrait alors y avoir

une piste tracée le long du canal, et le prêt ou location de skis de fond sur place.  
De plus, en été, est-ce que ce pavillon pourra servir à Parcs Canada lors de leur initiation au camping le long du canal? (ou autres groupes communautaires)? »

**Opinion no 5** - Aude Dubois, de *Sport Loisirs île de Montréal*

« Interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec, Sport et Loisir de l'île de Montréal (SLIM) est un organisme régional, autonome et à but non lucratif qui contribue au développement et à la valorisation du sport, du loisir, de l'activité physique et du plein air sur l'île de Montréal en soutenant les communautés et les intervenants et en créant une synergie entre eux par une offre de services-conseils, du réseautage, de la promotion et de la formation.

Il nous paraît essentiel de reconnaître, aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air pour les clientèles individuelles et de groupes. Nous pensons que l'aménagement du parc du Bassin-à-Bois et de la place des Arrimeurs est l'occasion de créer un aménagement propice à la pratique d'activités de plein air hivernales de proximité et notamment de ski de fond. Ces lieux sont situés à proximité du canal Lachine qui possède un fort potentiel pour devenir un pôle de plein air hivernal et de ski de fond.

Nos recommandations sont les suivantes :

- Prévoir l'espace requis dans le pavillon du parc du Bassin-à-Bois pour aménager un comptoir de location d'équipement de plein air incluant du ski de fond.
- Agrandir le sous-sol et le rez-de-chaussée du futur pavillon du parc afin d'accommoder les besoins d'entreposage d'un centre de location, des clubs de plein air et de sport, ainsi que des groupes communautaires.
- Dans le tronçon sud du parc du Bassin-à-Bois, prévoir un mobilier urbain compatible avec la mise en place d'une piste de ski de fond permettant de relier le pavillon du parc à la future piste de ski de fond sur les propriétés de Parcs Canada (canal Lachine).
- Veiller à ce que le matériel utilisé par le parc pour les trottoirs et plateformes ait une capacité structurale suffisante pour recevoir un véhicule d'entretien selon la norme CAN/CSA-S6 des ponts.

Dans le cadre de notre mandat d'Unité régionale de loisir et sport (URLS) nous avons réalisé en 2017 une consultation auprès de nos partenaires et des intervenants en plein air. Cette démarche a permis de dégager les principaux enjeux et les axes d'intervention en faveur du développement du plein air sur le territoire de l'île de Montréal. Le tout a mené à la rédaction d'un plan d'action régional en plein air [1] dont une des priorités est de constituer un réseau actif 4 saisons qui consiste à :

- Offrir plus de sentiers hivernaux avec une machinerie adaptée aux conditions hivernales et prenant en considération les changements climatiques (reconditionnement de la neige)
- Connecter les circuits de transport actif entre les différents pôles de plein air
- Adapter les services dans le parc pour une pratique 4 saisons : éclairage, surveillance, abris chauffés, accès aux toilettes.

Selon nous, les aménagements d'infrastructures hivernales de plein air permettront de renforcer le

caractère accessible et inclusif des parcs et espaces verts du secteur durant la période hivernale. Nous estimons qu'il y a environ 223 000 skieurs de fond sur l'île de Montréal [2]. Cela permettra d'augmenter sensiblement l'achalandage des parcs en hiver et augmentera la fréquence de la pratique par les citoyen·ne·s au cœur de leurs milieux de vie.

Le ski de fond urbain nécessite peu de déplacements. Par conséquent, il permet l'accessibilité à la pratique quotidienne pour les pratiquants expérimentés et il est propice à ceux qui souhaitent s'initier à cette pratique.

[1] Sport et Loisir de l'île de Montréal (2017). *Plan d'action régional en plein air, bilan de consultation régionale 2017, Montréal.*

[https://www.sportloisirmontreal.ca/site/assets/files/5273/planactionregionalpleinair\\_slim.pdf](https://www.sportloisirmontreal.ca/site/assets/files/5273/planactionregionalpleinair_slim.pdf) ; pages 3 et 7.

[2] Conseil Canadien du ski (2015). Faits et statistiques du Conseil canadien du ski.

<https://www.skicanada.org/wp-content/uploads/2016/01/2014-15-Faits-et-statistiques.pdf> ; page 12. »

#### **Opinion no 6** - Pierre Lavoie, de la Fondation du Grand-Défi Pierre Lavoie

«La mission du Grand défi Pierre Lavoie a toujours été de faire la promotion des saines habitudes de vie auprès de de la population et de démocratiser le sport en général.

Ayant pris connaissance de votre projet d'implantation d'un pavillon au futur parc du Bassin-à-Bois, nous tenons à vous soutenir dans vos démarches.

Ce quartier de Montréal est doté de peu d'infrastructures et d'espace extérieur pour pratiquer des sports et ce pavillon pourrait grandement faciliter l'accès aux sports pour les familles, été comme hiver.

De plus, le programme de ski de fond que vous comptez développer est une excellente activité pour tous, puisqu'il se pratique à tout âge. C'est un sport complet qui permet de profiter des joies de l'hiver, saison où on l'oublie souvent d'être actif.

Afin de démontrer notre appui, nous sommes prêts à vous accueillir à titre de centre partenaire dans le cadre de notre programme La Petite Expé (<https://cubesenergie.com/fr/ecole-primaire-du-quebec/pages/la-petite-expe>) et à vous fournir des équipements gratuits, si votre projet se concrétise.

Avec son centre de location d'équipement sportif, ce projet est aligné avec notre mission. Pour nous, l'accès aux infrastructures sportives est une nécessité ne pouvant être reléguée au second plan, alors que la sédentarité, surtout chez les jeunes, est un problème contre lequel nous devons absolument lutter. C'est pourquoi nous appuyons votre projet avec enthousiasme.

Pierre Lavoie

Cofondateur du Grand défi Pierre Lavoie»

**Opinion no 7 – Dominique Gélinas Bronsard**

«Ce nouveau bâtiment sera utile afin d'assurer la présence et l'entretien des services et activités dans le parc en plus d'offrir un lieu d'accueil pour les visiteurs (toilettes, vestiaire, location d'équipement), le tout afin de permettre à tous (famille, sportifs, personnes à besoins particuliers) d'en profiter pleinement. Sa construction de faible hauteur hors sol est optimale afin de ne pas obstruer la vue du canal ainsi que de maintenir de parc en lui-même, et non le bâtiment, comme objet d'intérêt visuel.»

**Opinion no 8 – Vanessa Wang**

«Un pavillon dans le futur parc du Bassin-à-bois est une bonne idée pour répondre à des besoins en infrastructures de loisirs. La patinoire réfrigérée est une bonne idée mais le plus important est d'offrir un lieu de rassemblement pour tout le monde, un bâtiment de location d'équipements et des toilettes propres. Il serait important d'avoir une surface à usages multiples : place public, terrain avec des lignes pour du basket, futsal, volleyball, etc. L'intégration du bâtiment avec le niveau de la rue est une excellente idée.»

**Opinion no 10 – Daniel Bélanger, du Centre culturel, récréatif et sportif St-Zotique (CRCS St-Zotique)**

«Le Centre culturel, récréatif et sportif St-Zotique (CRCS St-Zotique) est en accord les principaux paramètres d'implantation du projet lié au futur parc du Bassin-à-Bois. Ces dernières années, notre organisme grâce à l'appui du programme Ville-MTESS offre plusieurs activités hivernales (patins, raquettes, jeux dans la neige) aux citoyens principalement du quartier Saint-Henri. La possibilité d'avoir cet équipement (le pavillon et la patinoire réfrigérée) apporte une toute nouvelle perspective pour mieux profiter des joies de l'hiver, notamment si on peut également offrir des facilités pour la pratique du ski de fond.

Toutefois, l'acquisition de différents équipements pour la pratique d'activités hivernales peut freiner plusieurs familles ou personnes désirant s'y adonner. Nous espérons donc que le projet considère cette dimension tant par l'offre de location que par la capacité de répondre à la demande par un espace adéquat. Nous nous questionnons donc sur la superficie actuelle du pavillon consacrée à la clientèle. Est-elle suffisante? Si ce n'est pas le cas, pourrait-elle être agrandie?

En réitérant tout notre appui à ce projet.

Daniel Bélanger »

**Opinion no 11 – Jean Sabbagh**

«We need a small indoor space for our toddlers and young babies to play. Where are they supposed to play in the winter when we live in a condo. Need a small space with some basic park like amenities (slide, etc...)»

Small effort but important. Kids can't just stay home all day when it's freezing outside»

**Opinion no 12** – Ricardo Izquierdo, citoyen,

«Je trouve qu'il est très pertinent d'implanter un pavillon dans le futur parc du Bassin-à-Bois. Cependant, pour qu'il puisse être utilisé à son plein potentiel il faudrait s'assurer qu'il puisse accueillir divers services nécessaires à la promotion et la pratique des activités de plein air par exemple le patin et le ski de fond.

Ainsi pour pouvoir initier une nouvelle clientèle à ces activités il est nécessaire qu'un comptoir de location puisse être installé dans le pavillon. Il faudrait aussi qu'il y ait un espace pour accueillir des petits groupes (en particulier des jeunes) afin de pouvoir les accueillir par temps froids quand on donnera des cours d'initiation.

Finalement s'il pouvait avoir un petit espace de casiers pour que des personnes qui voudraient faire un entraînement puissent laisser leurs affaires pendant l'activité ça serait encore mieux.»

**Opinion no 13** – Daniel Toutiras, citoyen

«J'aimerais que ce projet tienne compte de l'aspect ski de fond . Donc, une pièce fermée pour permettre d'avoir un comptoir de location et de prêt est essentiel au nouveau pavillon, permettant d'avoir une plus grande accessibilité à tous à ce sport .

De plus des aménagements d'infrastructures sportives hivernales, dont l'offre du ski de fond, par la Ville de Montréal permettrait de renforcer le caractère accessible et inclusif des espaces verts du secteur durant la période hivernale.

Aussi important qu'un lien vélo l'été, il est requis d'instaurer une piste de ski de fond du long du canal et dans le Vieux-Port entre la rue Berri et Atwater.

Ces infrastructures de ski de fond permettront de compléter le réseau de ski de fond du Grand Sud-Ouest et favoriser la découverte du ski de fond par les citoyens des quartiers Pointe-Saint-Charles, Petite-Bourgogne, Saint-Henri et Griffintown.»

**Opinion no 15** – Catherine Boily, de **Cardio Plein Air du Sud-Ouest**

«Oui il serait pertinent d'avoir un pavillon pour la location d'équipement. Si le projet de piste de ski de fond se développe cela serait approprié surtout considérant qu'il y aura également une patinoire extérieure. Location de patins, ski de fond.. etc.

Cela faciliterait beaucoup la tâche aux jeunes familles également pour avoir accès aux activités avec les enfants qui ont besoin d'avoir accès à la salle de bain et autre à proximité .

Catherine Boily»

## D) Consultation de l'OCPM - Plan directeur Bridge-Bonaventure 2023

L'organisme *Tourisme Montréal* a présenté un mémoire lors de la consultation Plan directeur Bridge-Bonaventure au mois de juin 2023. Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant: [https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/8-53\\_Tourisme%20Montréal.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/8-53_Tourisme%20Montréal.pdf)

Extrait du mémoire de Tourisme Montréal. Consultation: **Plan directeur Bridge-Bonaventure 2023**

«Tourisme Montréal salue donc la volonté de PJCCI d'aller de l'avant avec le projet annoncé en 2019 et y voit une première pierre angulaire vers la reconquête du fleuve. L'aménagement de cette future promenade fluviale est en effet, pour Tourisme Montréal, l'élément déclencheur pouvant mener à un enchaînement d'initiatives favorisant non seulement l'accès aux berges, mais également l'accès à l'eau.



Dans l'optique de surpasser la simple utilité fonctionnelle de la promenade fluviale, **une programmation d'activités sportives, festives et de détente pourrait y voir le jour.** La tenue d'événements de toutes sortes, profitant autant aux touristes qu'aux résidents, **permettrait d'exploiter le fort potentiel récréatif, culturel et touristique des lieux comme le Bassin Peel et le canal de Lachine,** qui est pour le moment peu exploité, et renforcerait alors le lien de la Ville avec son fleuve. À titre d'exemples et pour reprendre certaines villes concurrentes à Montréal sur le plan touristique et à son rapport à l'eau, Toronto et Québec présentent un intérêt marqué au développement touristique aux abords de leurs plans d'eau et à l'accès aux berges. Elles proposent des initiatives fort intéressantes pouvant inspirer Montréal.

Le Port de Québec, **été comme hiver,** en collaboration notamment **avec l'organisation du Village Nordik,** met en place des installations permettant d'animer ses quais en plein cœur de la ville. Baignade, restauration, activités et aménagements urbains l'été, et pêche blanche dans une ambiance musicale en milieu urbain **l'hiver<sup>3</sup>** sont très bénéfiques au plan touristique.

[...]

En effet, **Tourisme Montréal souhaite développer la destination via plusieurs créneaux innovants, tels qu'une stratégie hivernale,** une stratégie d'illumination du centre-ville et la promotion de la vie nocturne montréalaise.

»

---

L'*Ordre des urbanistes du Québec* (OUQ) a présenté un mémoire lors de la consultation Plan directeur Bridge-Bonaventure au mois de juin 2023. Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/8-52\\_Ordre%20des%20urbaniste%20du%20Québec.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P123/8-52_Ordre%20des%20urbaniste%20du%20Québec.pdf)

Extrait du mémoire de l'*Ordre des urbanistes du Québec*,  
Consultation: **Plan directeur Bridge-Bonaventure 2023**

« L'OUQ a comme mission de défendre l'intérêt public à travers la promotion d'un aménagement intégré et durable, ce qui implique l'expertise professionnelle dans le domaine. C'est sur la base de ce mandat que l'OUQ prend position sur



des projets structurants en vue de contribuer au développement des bonnes pratiques urbanistiques.

Lors des grands projets de requalification nous préconisons notamment :

- L'arrimage des échelles d'intervention et des différentes planifications [...]
- Les principes d'inclusivité, de mixité et d'accès aux services [...]
- La connectivité entre secteurs et le retissage de la trame urbaine
- La ville 4 saisons, c'est-à-dire une planification pensée pour l'hiver aussi »

---

## Formulaires thématiques, lors de la consultation Plan directeur Bridge-Bonaventure au mois de juin 2023.

Formulaire thématique en ligne - Catégorie: Autre

Voici un extrait des commentaires (formulaire thématique en ligne) sur le thème Autre de la consultation publique du Plan directeur Bridge-Bonaventure.

### **Opinion no 1** - Benoit Meilleur, membre du CA du club Naturafond

«Les activités hivernales!

Au nom du club de ski de fond et de raquette Naturafond, nous appuyons les recommandations de l'association Ski de Fond Montréal, à savoir:

"il faut prévoir des refuges chauffés, un service de location d'équipement au gré des saisons et des salles d'entreposage pour les divers organismes, clubs sportifs et entreprises qui vont animer les espaces publics et bien évidemment avoir des espaces verts publics plus grands ! "

Il y a beaucoup d'adeptes de ski de fond qui souhaitent un réseau de pistes élargi et connecté à Montréal. En direction du centre-ville, le réseau couplé au corridor du Grand Sud-Ouest permettrait même d'en faire un transport actif en hiver! »

### **Opinion no 5** - Ricardo Izquierdo, citoyen

«Lors de l'aménagement du secteur Bridge-Bonaventure on devrait tenir compte de l'utilisation des lieux pour les loisirs tant estivales qu'hivernales. Une attention particulière devrait être apportée à l'aménagement pour les loisirs hivernaux et en particulier pour le ski de fond puisqu'il y a un déficit d'infrastructures pour cette activité à Montréal. Cette activité s'adapte pourtant très bien aux hivers montréalais.»

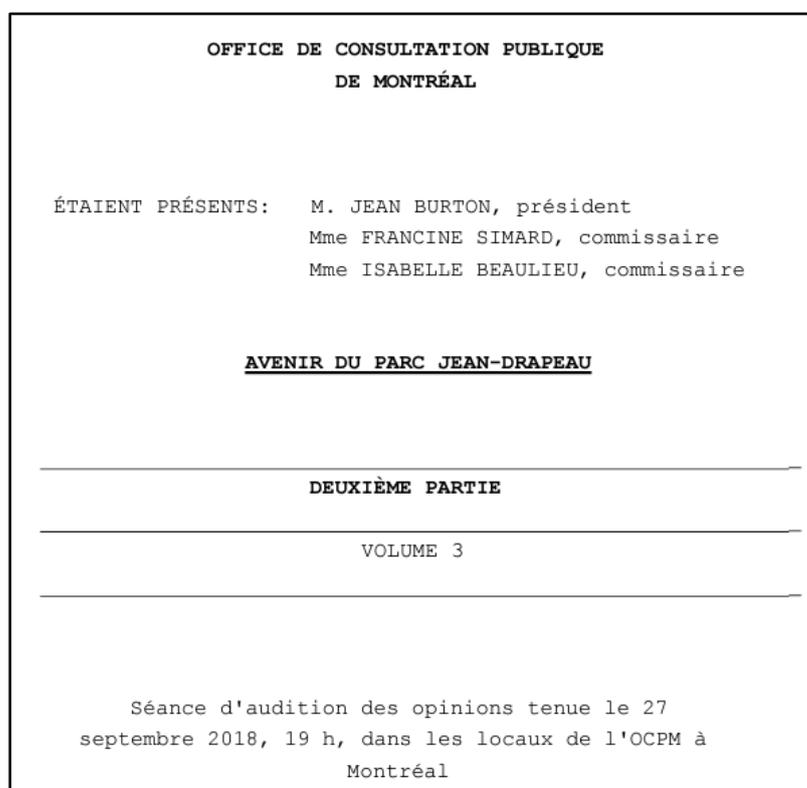
## E) Consultations de l'OCPM - Avenir du parc Jean-Drapeau 2018

Présentation orale de Mme Myriam D'Auteuil pour *Sport et loisir de l'île de Montréal*.

Réf. notes sténographiques du 27 sept. 2018 des pages 49 à 63 du fichier PDF suivant.

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P94/7.4\\_ocpm\\_27\\_sept\\_jean-drapeau.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P94/7.4_ocpm_27_sept_jean-drapeau.pdf)

Extrait de la présentation de Mme D'Auteuil 27 septembre 2018



« Donc parallèlement à cela, il y a aussi le service des sports puis de la diversité sociale de la Ville de Montréal qui est en train de rédiger son plan directeur du sport et du plein air urbain.

[...]

Donc où on a regroupé une cinquantaine d'acteurs qui sont venus commenter les différents plans, aussi bien celui de la ville que celui de SLIM. Et l'idée c'est aussi de voir c'était quoi les besoins des acteurs en plein air.

[...]

Donc la notion de pratiques libres est très importante dans le plein air. C'est ce qui la rend intéressante aussi pour aller chercher les adolescents, chercher les familles qui sont de plus en plus serrées dans le temps. Après ça, il y a la notion d'aucune compétition. Donc c'est ce qui distingue le plein air du sport. Puis c'est aussi possible de faire du plein air dans un contexte urbain.

[...]

Donc ce qui est important, c'est justement nos parcs de quartier et nos parcs municipaux qui nous

permettent — on le voit, c'est la base de notre pyramide — c'est là où on va aller pratiquer le plus souvent du plein air.

[...]

Les contacts sociaux aussi sont augmentés et la réduction du stress. Puis tout ça nous apporte les bienfaits suivant sur la santé : une baisse de l'anxiété, une hausse de la concentration, une baisse des symptômes de TDA/TDAH, une amélioration du sommeil, baisse des maladies cardiovasculaires, baisse du taux de mortalité, un meilleur contrôle du poids.

[...]

Ensuite, on propose des pôles plein air organisés, animés et reconnus dans cette optique que j'ai décrite plutôt de découverte à l'aventure. Donc d'aménager et animer des lieux destinés à la pratique d'activités de plein air.

[...]

Ensuite, il y a le volet quatre saisons.

Évidemment, on a un besoin d'amener les gens non seulement l'été, mais de les faire bouger à l'année longue. D'offrir des sentiers hivernaux, par exemple, de ski de fond, de la trottinette des neiges, du fatbike.

Et, évidemment, de garder en tête la notion des changements climatiques. Donc il faut avoir de l'équipement pour pouvoir reconditionner la neige ou avoir l'équipement adapté. Ensuite, on peut aussi justement dans l'optique du ski de fond, avoir un circuit qui nous amène jusqu'au ski de fond du grand sud-ouest qui passe par le pont de la Concorde. Donc on pourrait connecter nos différents réseaux de plein air à Montréal.

Et évidemment, tout ça, la notion hivernale surtout si on veut continuer d'amener les familles à bouger, et il y a toute la notion d'adaptation des services. Donc on a moins d'ensoleillement donc avoir un éclairage adapté. Avoir de la surveillance, des abris chauffés, un accès à des toilettes pour s'assurer que les gens pratiquent ces activités-là.

[...]

Il a toujours la fameuse question du prêt d'équipement. Parce qu'il ne faut... ce n'est pas tout le monde qui a des skis de fond chez eux. Ce n'est pas tout le monde qui a des raquettes.»

## F) Divers consultations de l'OCPM et de la Ville de Montréal

---

---

### Consultation publique: Campus de la montagne de l'Université de Montréal - Plan directeur de l'Université de Montréal - 2021

Mémoire de Gérard Beaudet, professeur en urbanisme à l'Université de Montréal.

Vous trouverez l'intégral de son mémoire au site:

[https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P111/8-8\\_gerard\\_beaudet.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/default/files/pdf/P111/8-8_gerard_beaudet.pdf)

Extrait du mémoire de Gérard Beaudet, Consultation: **Campus de la montagne de l'Université de Montréal**

« Cette question du déneigement m'amène à aborder la question de l'hiver. Bien qu'on y fasse référence dans le plan, cette saison reste globalement dans l'angle mort des responsables, notamment quand on nous présente des comparables dont il faudrait s'inspirer. Une clause hiver devrait être adoptée de manière plus insistante, tant en ce qui concerne les aménagements que leur gestion et leur utilisation. »

---

---

### Consultation publique: Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028 par la Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports, Ville de Montréal

#### Mémoire de Ski de fond Québec, 1er mai 2018

Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM\\_SKIFOND\\_20180517.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_SKIFOND_20180517.PDF)

Extrait du mémoire de Ski de fond Québec, 1er mai 2018



« Problématiques du ski de fond à Montréal

Plusieurs problématiques ont été soulevées par la fédération de Ski de fond Québec et nos partenaires. L'île de Montréal dispose de très peu de machinerie pour damer les pistes de ski de fond (seulement une), très peu de pistes sont mises à la disposition des citoyens pour pratiquer le pas de patin, le transport des skis dans les véhicules de la STM est interdit durant les heures de pointes (Règlement R-036 de la STM), aucun site d'entraînement n'est officiellement reconnu, il y a très peu de locaux avec chauffage pour les skieurs ou encore les heures d'ouverture sont très limitées, la saison est écourtée due à la non-adaptation aux redoux, etc. »

**Mémoire de Nordiq Canada, 11 mai 2018**  
Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:  
[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM\\_SKICAN\\_PRES\\_20180511.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_SKICAN_PRES_20180511.PDF)

Extrait du mémoire de Ski de fond Canada, 11 mai 2018

**Impact de la surfaceuse obtenue grâce à la tenue de la Coupe du Monde**

<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Meilleur traçage en tout temps et dans toutes les conditions</li><li>✓ Plus grande fermeté des traces pour un meilleur contrôle</li><li>✓ Fond de piste plus compact</li></ul>	=	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Augmente significativement la qualité de la pratique</li><li>✓ Augmente significativement le nombre de jours skiabiles</li><li>✓ Allonge la durée de la saison</li><li>✓ Augmente le taux de pratique</li><li>✓ Programmes organisés moins à risque d'annulation et plus sécuritaires</li></ul>
--	---	---



**Mémoire de la Coalition sur la problématique du poids, 11 mai 2018**  
Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:  
[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM\\_CQPP\\_20180516.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_CQPP_20180516.PDF)



Extrait du mémoire de la Coalition sur la problématique du poids, 11 mai 2018

«Les parcs, les espaces publics et les terrains de jeu favorisent l'activité physique et comptent parmi les lieux les plus fréquentés pour la pratique d'activités physiques<sup>73,74</sup>. Ils constituent des atouts importants dans la promotion de l'activité physique<sup>75</sup>. Ceux-ci doivent être fonctionnels et versatiles pour tous les âges et suffisamment grands pour prendre de l'accélération (courir et jouer). En plus d'avoir des effets bénéfiques sur la santé, les espaces verts contribuent grandement à la réduction des îlots de chaleur, un autre phénomène préoccupant pour le monde municipal. **Il importe donc d'augmenter l'accessibilité aux parcs, aux installations sportives et de plein air, aux corridors piétonniers et cyclables par le biais d'un réseau de plein air urbain intégré**

et par la mise en place d'un programme d'amélioration des accès aux parcs et aux espaces verts (axe d'intervention 3 et 11.1)<sup>76</sup>. »

---

---

## Mémoire de la Pente à Neige, 17 mai 2018

Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028

Vous trouverez l'intégral de leur mémoire au site suivant:

[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM\\_PENTENEIGE\\_20180517.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_PENTENEIGE_20180517.PDF)

Extrait du mémoire de la Pente à Neige, 17 mai 2018



«Recommandations :

- Intégrer aux paysages des parcs des installations visant à augmenter la résilience aux changements climatiques ;
- Pour les nouveaux parcs, intégrer la mise en place d'infrastructures de base (eau, électricité, châtelets,...) dans une réflexion globale permettant le développement de projets sportifs été comme hiver ;
- Moduler le budget d'entretien et le soutien financier alloués aux projets en fonction des saisons et des réalités climatiques ;
- Équilibrer les investissements en sports en répondant aussi bien aux sports d'hiver que d'été afin de pallier au manque d'équipements ;
- Financer des équipements pour des projets d'hiver versatiles qui offre le potentiel de mutualiser leurs équipements à plusieurs activités (ski de fond, ski de piste, luge, « snowpark » etc.) afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles ;
- Accompagner les organismes qui animent les parcs l'hiver de budget de fonctionnement adapté car ils priorisent l'entretien des sentiers et des activités davantage que des services municipaux qui sont occupés aux déneigements ou à tout autre mission de première nécessité ;
- Augmenter la résilience aux changements climatiques des pistes de ski, de planche à neige, de ski de fond et de glissades grâce à des équipements d'enneigement et d'entretien adéquats. »

**Mémoire du Programme Plein air interculturel**  
**Association récréative Milton-Parc , mai 2018**  
**Consultation Plan d'action du sport et du plein air urbains 2018-2028**



Vous trouverez l'intégrale de leur mémoire au site suivant:  
[https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS\\_PERM\\_V2\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM\\_ARMP\\_20180517.PDF](https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/COMMISSIONS_PERM_V2_FR/MEDIA/DOCUMENTS/MEM_ARMP_20180517.PDF)

Extrait du mémoire du Programme Plein Air interculturel mai 2018

«Les nouveaux arrivants représentent près d'un tiers de la population montréalaise, mais sont très peu présents sur les sentiers des parcs, dans nos clubs de plein air et à l'extérieur en hiver. Selon nos observations, plusieurs ne sont jamais allés en haut du mont Royal, même après plusieurs années ici à Montréal. Souvent, les nouveaux arrivants appréhendent l'hiver et prévoient de passer l'hiver cloisonnés chez eux, à l'intérieur.

[...]

**Problématique: Plusieurs nouveaux arrivants et autres Montréalais n'ont pas de matériel de plein air**

Typiquement les nouveaux arrivants intéressés par le plein air n'ont aucun matériel spécialisé, tout comme la majorité des Montréalais urbains. Ils n'ont pas de tente, sac de couchage, ou raquettes ; souvent ils n'ont pas non plus de manteau de pluie ni bottes de randonnées. Rendre le matériel de plein air le plus accessible possible serait donc prioritaire.

[...]

Et pour les organismes qui prêtent le matériel, l'entreposage représente un grand défi. Par exemple, le Programme de Plein air interculturel a accès à une petite maison dans le parc Jeanne-Mance grâce à un partenariat avec l'Arrondissement du Plateau Mont-Royal, ce qui nous permet d'organiser des initiations aux sports d'hiver à proximité des sites de pratiques. Mais cette espace est de taille restreinte et doit être vidée de son contenu chaque printemps afin de faire la place pour le programme de volleyball de plage de notre Association. L'Arrondissement nous permet d'entreposer ce matériel hivernal au sous-sol du parc Laurier, mais cette espace n'est pas du tout garantie d'année en année, et n'est pas accessible en été. Nous n'envisageons pas acquérir du matériel d'été à cause de ce problématique de manque d'entreposage.

[...]

**Conclusion**

Les nouveaux arrivants sont sous-représentés dans le secteur du plein air. Plusieurs nouveaux arrivants et autres Montréalais aimeraient participer davantage aux loisirs de plein air urbain, ce qui serait avantageux pour encourager leur épanouissement personnel, réseautage professionnel, santé, et sentiment d'appartenance à Montréal. Le manque de voiture, de matériel de plein air, de connaissances spécifiques à ces sports et d'argent font partie des raisons pour lesquelles ils n'en font pas plus. Les impliquer davantage dans les loisirs de plein air pourrait contribuer au rapprochement interculturel à Montréal. Il existe déjà de nombreuses ressources qui pourraient être mieux promues et regroupées. Soutenir des clubs et organismes pourrait amener plus d'activités accessibles d'initiation. Il y a maintes autres pistes de solution plus ou moins élaborées pour améliorer cette situation, qui impliqueraient la Ville de Montréal et autres partenaires divers. »

=====

## Catherine Fernet, présidente de l'Association des architectes paysagistes du Québec

### AAPQ

420, rue McGill, bureau 406, Montréal

Extrait du mémoire de l'AAPQ [https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P116/8-20\\_aapq.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P116/8-20_aapq.pdf)

“ Le plan directeur ne fait pas place aux descriptions d'usages saisonniers, or un site présentant ainsi de vastes plaines en terrasses, des pentes douces et abruptes, des possibilités de parcours présentant des vues imprenables sur la ville de Montréal, des rochers sur lesquels se forment naturellement des pains de sucre en hiver fournit des occasions qu'il conviendrait d'exploiter pour les besoins du tourisme entre autres familial en hiver.

Avec de telles dimensions d'espaces et un si fort potentiel d'occupation publique, le site pourrait fournir suffisamment d'activités en place pour occuper une durée qui exige que des espaces de restauration soient prévus et une offre à cet effet fera sûrement partie du projet universitaire puisque très peu de possibilités existent en ce moment dans ce secteur. La qualité et la diversité des espaces construits dans les pavillons existants fournissent des occasions intéressantes à cet effet. Verrières, jardin de thé, potagers, belvédères sont autant de lieux qui ont existés et qui ne demandent qu'à être valorisés à nouveau à cette fin. ”

[https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P116/8-20\\_aapq.pdf](https://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P116/8-20_aapq.pdf)

---

## Christine Touchette, Directrice des Services intégrés de première ligne du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal,

Extrait du mémoire du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal,

“ Nous rappelons que le Parc du Mont-Royal est une destination prisée des Montréalais pour leurs activités récréatives et de plein-air. Nous nous réjouissons de l'accès facilité par le centre-ville prévue au projet. Nous soulignons l'importance de renforcer ce caractère récréatif dans le respect du développement durable dans les usages prévus au projet. Nous suggérons aussi que soit intégré et planifié le caractère hivernal de Montréal avec des équipements saisonniers, des parcours et même des événements prévus à cet effet.

[...]

Que soit intégré et planifié le caractère hivernal de Montréal avec des équipements saisonniers, des parcours et même des événements prévus à cet effet.

---

## Chambre de commerce du Montréal Métropolitain

“Recommandation no 3 : Valoriser l'accès public et le potentiel touristique, notamment par une offre de services adaptée aux visiteurs en transit entre le centre-ville et la montagne. ” par: Michel Leblanc le 12 novembre 2021.

Michel Leblanc, Président et chef de la direction

---

## M. GLENN CASTANHEIRA, Montréal Centre-Ville (autrefois Destination Centre-ville)

“Et le lien qu’il joue par rapport à la connexion entre le centre-ville et la montagne. Parce que bien que la montagne soit adjacente au centre-ville, il peut être difficile d’y accéder, ironiquement.

L'accès public au site, la valorisation du potentiel touristique du site. J'insiste ; du potentiel contemplatif touristique du site et non pas d'une exploitation commerciale touristique du site qui, on pourrait rentrer plus en détail. ”

M.Glenn Castanheira, directeur général  
Montréal Centre-Ville

ME  
NU

MONTREAL  
CENTRE-  
VILLE



## Infrastructure cyclable hivernale sur rue

Photo: Vélo-Québec

